



# COMMUNIQUE DE PRESSE

FACE: FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS DE CHASSE ET CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

## **Les députés européens défendent les droits des chasseurs lors du débat sur la révision de la directive de l'UE sur les armes à feu**

**Au moment où le débat politique sur la révision de la directive « Armes à feu » est sur le point d'atteindre son paroxysme, 110 membres de l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » du Parlement européen défendent les chasseurs et l'utilisation légitime et responsable des armes à feu.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruxelles, le 21 avril 2016** – Cent dix députés européens de tous horizons politiques et membres de l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » ont adopté une résolution visant à contrer certains amendements injustifiés qui ont été proposés par la Commission européenne dans le but de limiter l'acquisition et la détention légale d'armes à feu par les chasseurs et les tireurs sportifs. Les députés européens ont mis en exergue certains points qui nécessitaient une attention particulière, notamment l'interdiction de certaines armes à feu semi-automatiques, les examens médicaux, l'âge minimum, la périodicité de validité des licences et la vente en ligne.

L'Intergroupe félicite la Commission européenne d'avoir proposé des mesures visant à renforcer la traçabilité des armes à feu et l'échange d'informations transfrontalier entre les organismes chargés de l'application de la loi.

Le député européen Karl-Heinz Florenz, Président de l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » a déclaré au sujet de cette résolution : « Les armes à feu détenues par les chasseurs et les tireurs sportifs, qui sont enregistrées, n'ont jamais posé de problème. En effet, le véritable nœud du problème est la détention illégale d'armes à feu, et il est urgent de s'y attaquer. »

Lors de la réunion de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) d'hier, la plupart des députés européens étaient du même avis que Karl-Heinz Florenz. Ils ont salué les amendements avancés par Vicky Ford pour modifier la proposition de la Commission européenne. Ils ont par ailleurs jugé son rapport préliminaire comme un excellent point de départ pour les travaux de la commission relatifs à la révision de la directive de l'UE sur les armes à feu.

Filippo Segato, Secrétaire général de la FACE a annoncé : « Le travail entrepris par Vicky Ford mérite d'être salué, car son rapport est nuancé et précis d'un point de vue technique. Dans le contexte actuel difficile, troublé par le terrorisme et la radicalisation, les armes à feu deviennent un sujet exploitable sur le plan politique. Limiter l'acquisition et la détention d'armes à feu de manière injustifiée constitue une première victoire pour le terrorisme, au détriment du mode de vie et des droits de 12 millions de chasseurs et tireurs sportifs européens, alors que ces derniers représentent l'un des groupes sociaux les plus contrôlés et les plus respectueux de la loi au sein de l'UE. La résolution adoptée par les membres de l'Intergroupe montre clairement les failles de la proposition de la Commission européenne et appelle tous les députés européens à éviter d'imposer des restrictions pour lesquelles aucune justification n'existe. »

Les cent dix membres de l'Intergroupe se sont également montrés très critiques à l'encontre de certains des amendements ; ils rejettent la proposition d'interdire certaines armes à feu automatiques sur la base de leur apparence plutôt que sur celle de leurs spécificités techniques. Lors de la réunion de la commission IMCO qui s'est déroulée hier, le rapporteur et la plupart des rapporteurs fictifs partageaient ce point de vue.

Dans leur résolution, les députés européens exhortent la Commission européenne à respecter le principe de subsidiarité en ce qui concerne l'âge minimum, la périodicité et les examens médicaux, à adopter uniquement certaines règles et exigences minimales pour le rangement des armes à feu et les munitions, laissant à la discrétion des États membres la prise de décision.

La vente en ligne d'armes à feu fait également l'objet d'un débat animé. À ce sujet, l'Intergroupe demande instamment à la Commission européenne d'éviter toute discrimination à l'égard de groupes d'utilisateurs spécifiques, tels que les chasseurs et les tireurs sportifs, en matière d'utilisation légitime d'Internet et des moyens de vente à distance, précisant que le contrôle strict devait incomber aux États membres.

Afin d'empêcher les criminels d'utiliser une arme à feu mal transformée, l'Intergroupe recommande l'adoption de normes communes pour la transformation des armes à feu, afin de garantir que les armes à feu automatiques soient transformées de manière irréversible. Cette solution permettrait de mettre fin au problème des armes à feu automatiques mal transformées entrant sur le marché de l'UE et d'éliminer totalement les problèmes liés à la transformation illégale des armes d'alarme et de signalisation.

La résolution peut être téléchargée [ici](#).

## **NOTES À LA RÉDACTION :**

L'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » du Parlement européen, connu comme l'intergroupe « Chasse », a pour objectifs de promouvoir le rôle de la chasse et des autres formes d'utilisation durable des ressources naturelles. Il traite de thèmes liés à la biodiversité, à la gestion de la faune sauvage, au développement rural et à la sylviculture. En outre, il aborde les questions d'actualité et crée des liens entre la société civile et les décideurs politiques.

La FACE assure le secrétariat de cet Intergroupe depuis 1985, conjointement avec l'Organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO).



Comptant 110 membres parmi les députés européens, cet Intergroupe est l'un des plus importants au sein du Parlement européen. Il est dirigé par un Bureau, chargé de définir les thèmes abordés et de fixer les orientations générales.

Pendant la législature 2014-2019, l'Intergroupe est renommé « Biodiversité, chasse et activités rurales ». Cette dénomination reflète davantage ses objectifs en termes de conservation et le fait que la plupart de ses membres ne font pas partie de la communauté cynégétique.

Le député européen Karl-Heinz Florenz est le Président de l'Intergroupe. Il est diplômé en économie et en sciences agricoles. Il est député européen depuis 1989 et a été réélu en 1994, 1999, 2004, 2009 et 2014. Il est membre de la commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire, qu'il a présidée entre 2004 et 2007 et membre suppléant de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures. Il a également été rapporteur et membre de l'ancienne commission temporaire sur le changement climatique.

Le Bureau de l'Intergroupe se compose également de trois Vice-présidents, Renata Briano, Bendt Bendtsen et James Nicholson, et d'une Secrétaire générale, Annie Schreijer-Pierik.

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ENTRETIENS OU CITATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :**

Mayssa Vande Vyvre, *Communication Officer*, [mayssa.vandevyvre@face.eu](mailto:mayssa.vandevyvre@face.eu) T : +32 (0)2 732 6900

